

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2018



SOMMAIRE

1. LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE NOVARC	3
1.1 Organisation et gouvernance	3
1.2 Les valeurs du Groupe NOVARC	4
1.3 Les activités des divisions ESP et PSAI	5
1.4 La chaîne de création de valeur du Groupe NOVARC	6
1.5 Stratégies et Objectifs du Groupe NOVARC	7
2. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS	9
2.1 Risques environnementaux	9
2.2 Risques sociaux	9
2.3 Risques sociétaux	9
3. METHODOLOGIE DU REPORTING	10
3.1 Contexte réglementaire	10
3.2 Processus d'identification des principaux risques extra-financiers	10
3.3 Principes de reporting	10
3.4 Processus de collecte des données	10
3.5. Périmètre de reporting	11
3.5.1 Reporting environnemental	11
3.5.2 Reporting social et sociétal	11
4. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS – MESURE DE LA PERFORMANCE	12
4.1 Les risques environnementaux	12
4.1.1 Les risques liés au changement climatique	12
4.1.2 Maitrise des consommations d'énergie des impacts des activités du Groupe sur le changement climatique	12
4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)	13
4.1.4 Protection des éco-systèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués	13
4.2 Les risques sociaux	14
4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux	14
4.2.2 Risques sociaux liés à l'absentéisme	14
4.2.3 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences	15
4.3 Les riques sociétaux	19
4.3.1 Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits	19
4.3.2 Services et relations clients	19
ANNEXE: Rapport OTI	21

1.LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE NOVARC

1.1 Organisation et gouvernance

Le Groupe NOVARC, fort de ses 835 collaborateurs, aux origines culturelles multiples et aux métiers variés, est depuis plus de 25 ans un acteur majeur sur la scène nationale et internationale dans les domaines de la sécurité certaine des réseaux électriques, de la rénovation de véhicules et industrielle.

Les performances techniques, l'innovation, la qualité, l'écoute client ont permis au Groupe NOVARC de s'imposer et d'être reconnu tant en France qu'à l'international depuis sa création en 1993.

Le Groupe NOVARC appuie sa position sur 48 filiales dont 29 en France et 19 à l'international, réparties en deux divisions. Depuis 1993, la division ESP (Electrical Safety Products) se construit en accueillant des marques de produits leaders sur le marché de la sécurité électrique. L'agrégation progressive de ces nouvelles marques et de nouveaux moyens industriels permet de disposer d'une offre de produits large et cohérente dans tous les domaines de la sécurité électrique. Parallèlement, la division ESP continue sa démarche d'internationalisation et s'implante sur tous les continents.

Elle apprend ainsi à connaître l'environnement et les besoins locaux pour y développer des solutions spécifiques.

La division PSAI (Produits et Services pour l'Automobile et l'Industrie) intervient depuis 2002 dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie et fait constamment évoluer ses produits et ses services en investissant dans l'acquisition d'entreprises performantes et innovantes.

La division ESP du Groupe est organisée en Unités Stratégiques Produits (USP) en charge de concevoir et fabriquer les produits de la division et en Unités Stratégiques Commerces (USC) en charge de promouvoir et de commercialiser les produits de la division en France et à l'Export.

Pour accompagner ses filiales dans leur développement, NOVARC propose des compétences fortes et structurantes :

- Une Direction des Ressources Humaines
- Une Direction financière
- Une Direction du contrôle de gestion
- Une Direction de la comptabilité
- Une Direction juridique
- Une Direction des systèmes d'information.



Frédéric CROULLET: Président du Conseil de surveillance

Jean-Noël REY: Président du Directoire.

Les Fondateurs du Groupe NOVARC se sont engagés envers les Investisseurs financiers de NOVARC à s'inscrire dans une démarche de progrès pour que les sociétés du Groupe NOVARC exercent leurs activités dans des conditions conciliant intérêt économique et responsabilité sociétale et à prendre en compte dans leurs investissements et dans le suivi de leurs actions des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance (Critères ESG).

Le comité de pilotage de la RSE au sein du Groupe NOVARC est rattaché à la Direction juridique.

La gouvernance bicéphale du Groupe NOVARC est assurée par le Directoire et le Conseil de surveillance lui-même doté de plusieurs comités (Comité stratégique produits/commerce, Comité d'audit, Comité des rémunérations, Comité d'éthique, Comité digital).

1.2 Les valeurs du Groupe NOVARC

NOVARC

Le développement de NOVARC s'appuie sur un socle de valeurs essentielles. Son nom scelle deux ambitions fondatrices : Le «**NOV**» (INNOVATION) et l'**ARC** (L'ARCHE)

- L'innovation, c'est l'ambition de toujours proposer à nos clients des solutions originales et performantes. C'est la garantie pour eux de travailler avec des outils et des produits qui progressent au même rythme que leurs besoins.
- L'Arc, c'est la voûte qui nous unit ; nous, nos équipes et surtout nos clients. C'est l'ambition de se dire qu' ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN...

NOVARC FOUNDATION

Le fonds de dotation « NOVARC FOUNDATION » a été créé le 7 août 2017 afin de permettre au Groupe NOVARC en croissance continue de s'impliquer dans des projets à vocation humanitaire. Ce projet instillé par Frédéric CROULLET, fondateur du Groupe NOVARC, a été pleinement approuvé par l'ensemble des actionnaires et partenaires.

NOVARC FOUNDATION participe notamment aux programmes d'électrification du continent africain.

NOVARC FOUNDATION apporte également son soutien financier aux projets internes portés par les salariés du Groupe eux-mêmes impliqués dans des œuvres à caractère humanitaire.

NOVARC FOUNDATION incarne l'esprit de générosité du Groupe NOVARC alliant utilement croissance et partage.

FCPE NOVARC

Actionnariat salarié : Fonds commun de placement d'entreprise : « **FCPE NOVARC** »

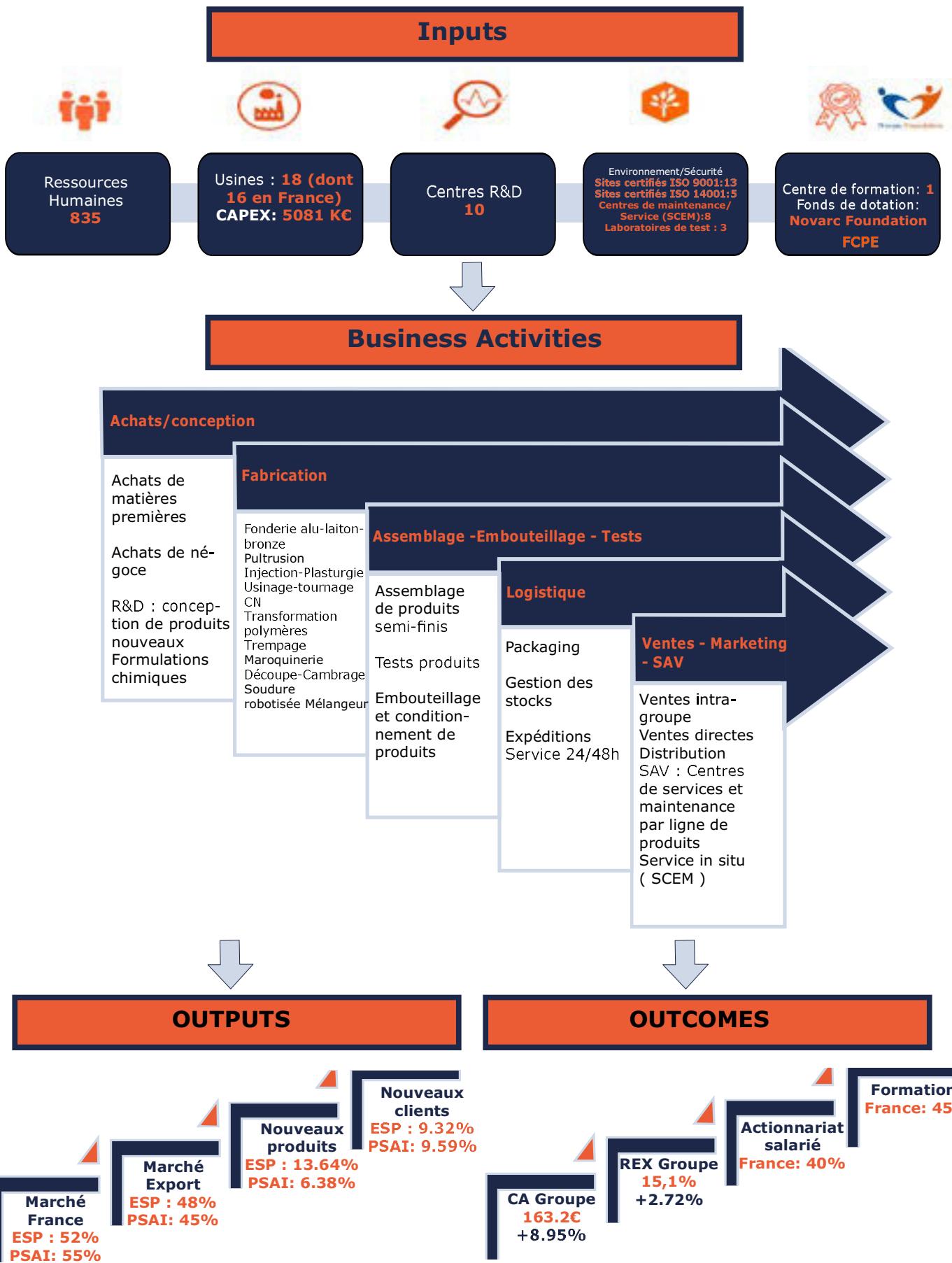
Pour les collaborateurs qui souhaitent faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail et profiter des performances du Groupe, NOVARC a ouvert son capital à ses collaborateurs au travers d'un FCPE. 40% des salariés sont à ce jour actionnaires en France.

1.3 Les activités des divisions ESP et PSAI

DIVISION	ESP (ELECTRICAL SAFETY PRODUCTS)
Activité	Fabrication d'équipements de sécurité pour l'exploitation de lignes électriques de basse, moyenne et haute-tension.
Chiffre d'affaires 2018	92,4 M€
Effectif 2018	492
Domaines d'activité	Production électrique, Transport, Distribution, éclairage public, Industries Oil & Gaz, Traction électrique, Sécurité civile, Mobilité électrique, ferroviaire, pompiers.
Process industriels	Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection, Plasturgie, Usinage-tournage CN, Transformation des polymères, Trempage, Maroquinerie.

DIVISION	PSAI (PRODUITS ET SERVICES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE)
Activité	Production et commercialisation de produits d'entretien et de matériels pour la rénovation automobile et industrielle.
Chiffre d'affaires 2018	72,3M€
Effectif 2018	343
Domaines d'activité	Constructeurs, Garages, Carrossiers, Carrossiers Aménageurs, Stations lavage, Collectivités, Concessions, Industrie, Distributeurs, Pompiers, Agriculteurs, Hôtellerie / Restoration.
Process industriels	Formulation chimique, soudure robotisée alu & acier, embouteillage & conditionnement, découpe & cambrage, assemebleur & mélangeur, chimie de spécialité, logistique 24/48h.

1.4 La chaîne de création de valeur du Groupe NOVARC



1.5 Stratégies et Objectifs du Groupe NOVARC

Depuis 1993, notre Groupe ne cesse de se consolider.

Dans le Groupe NOVARC, c'est au travers de nos relations avec nos parties prenantes que nous développons nos connaissances, que nous transformons le Groupe et que nous réalisons nos ambitions. Deux d'entre elles sont particulièrement essentielles à notre succès:

NOS COLLABORATEURS

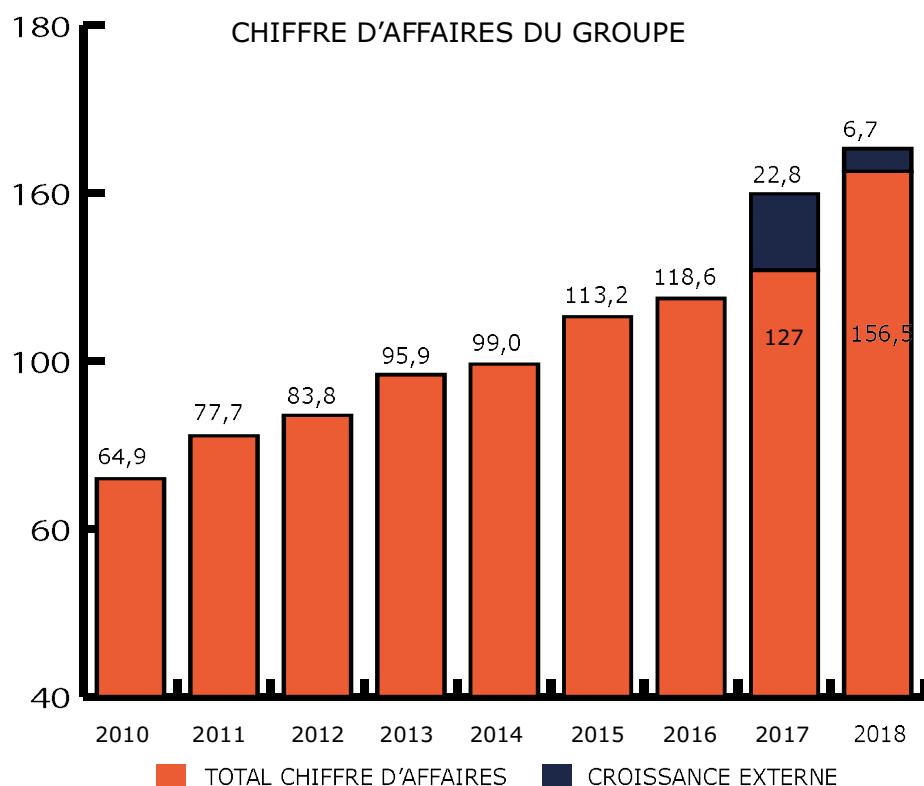
Notre management se veut bienveillant, fondé sur la responsabilité et le développement des compétences de chacun. Le dialogue est permanent, marqué par des rendez-vous d'échanges réguliers : les entretiens individuels.

NOS CLIENTS

Dès la conception des produits, leur satisfaction est centrale dans nos préoccupations. Avec nos produits, nous répondons à leurs besoins, dans toute leur diversité. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant des produits conçus et adaptés à leurs besoins ainsi qu'un SAV et un Service in Situ situés au plus près du client.

Avec un nouveau jalon – **le CAP 2020** – les collaborateurs se sont fixés un objectif commun et ambitieux: dépasser les 200 millions de chiffre d'affaires fin 2020.

Le chiffre d'affaires du Groupe a crû de 44% en 2 ans dont 13% de croissance organique.



Pour y parvenir, NOVARC s'est fixé l'atteinte des objectifs suivants :

• 15% De NOUVEAUX PRODUITS

Parce que l'environnement évolue, les besoins de nos clients se modifient constamment. Notre offre produit doit naturellement s'adapter à cette logique. C'est dans cet esprit que nos collaborateurs se «challengent» tous les jours pour constamment revisiter leur portefeuille Produits.

Afin de chiffrer cette ambition et pour garantir à nos clients un accès constant à l'innovation, nous avons pour objectif de réaliser notre Chiffre d'affaires avec 15% de nouveaux produits.

Le pourcentage de nouveaux produits au 31/12/2018 par division est le suivant :

ESP	13.64%
PSAI	6.38%

• 15% De NOUVEAUX CLIENTS

En tant que leader sur nos marchés, nous devons vérifier que nous emmenons avec nous de nouveaux clients.

Réussir à intégrer 15% de NOUVEAUX CLIENTS, c'est nous animer tous les jours pour inventer de nouvelles façons de vendre et vérifier que notre offre reste performante.

Le pourcentage de nouveaux clients au 31/12/2018 par division est le suivant :

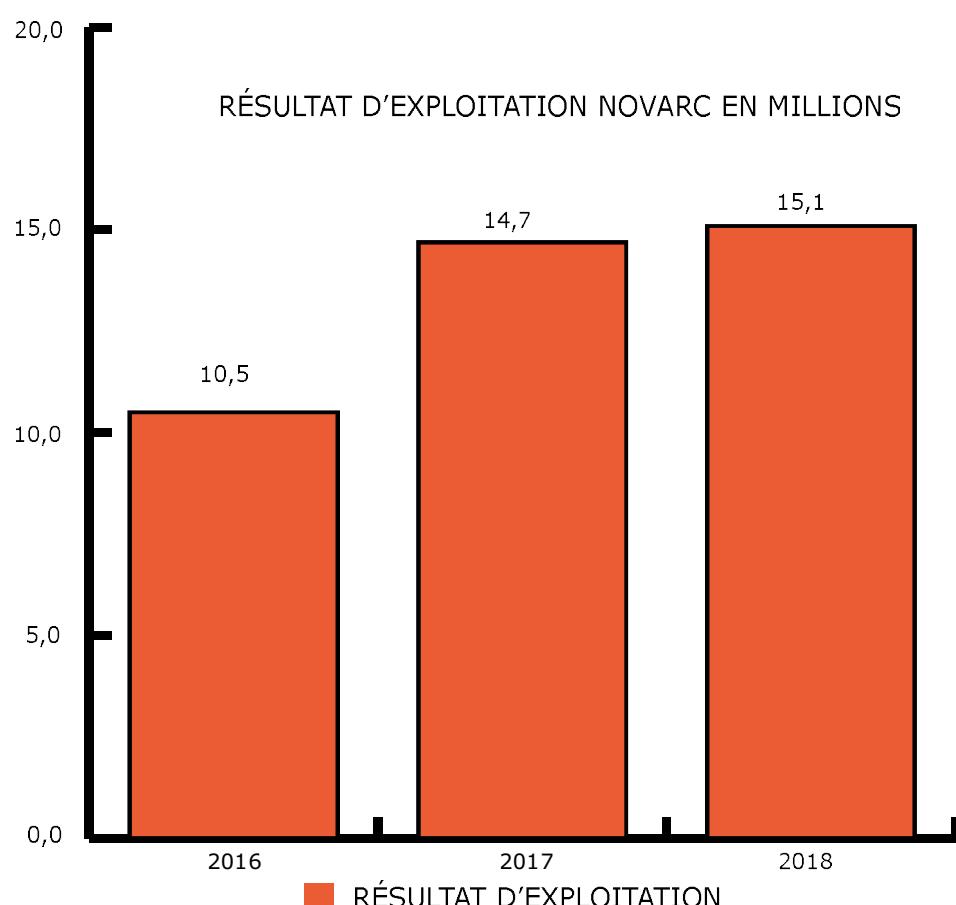
ESP	9.32%
PSAI	9.59%

• 15% De REX

Une entreprise en bonne santé est d'abord une entreprise qui crée de la richesse.

L'indicateur qui définit facilement cette création de valeur est le RÉSULTAT d'EXPLOITATION (Résultat courant avant impôts). Afin de garantir notre capacité à nous développer (en produits, en commerce, en industrie), nous ambitionnons un REX annuel de 15%.

Le REX a crû de 44% en 2 ans pour dépasser l'objectif fixé au 31 décembre 2018.



2. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

L'entrée en vigueur du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, visant à appliquer de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises a fait évoluer cette année l'exercice de reporting extra-financier. Tenu désormais de publier une Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe a réalisé l'analyse de ses enjeux au travers d'une approche par les risques tel qu'exigé.

Ainsi, afin de réaliser cette analyse, le Groupe a mobilisé les représentants de l'ensemble de ses activités pour identifier les risques associés à ses divisions : PSAI et ESP.

2.1 Risques environnementaux	Changement climatique	Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendie/Inondations/tempêtes)
	Raréfaction des ressources	Impact des activités sur le changement climatique
	Protection des éco-systèmes/ Economie circulaire	Approvisionnement des matières premières (Eau - Alu-Acier Produits issus des terres rares)
2.2 Risques sociaux	Santé et Sécurité	Impacts environnementaux (air, eau, sols, déchets) liés aux produits distribués
	Gestion des compétences	Accidents du travail – Maladies professionnelles – Risques psycho-sociaux
		Absentéisme
2.3 Risques sociétaux	Attraction et rétention des talents	
	Croissance du Groupe - Risques de transformation des métiers	
	Sécurité des utilisateurs	Risque lié à l'évolution des normes
	Qualité des produits	Services et relation clients

3. METHODOLOGIE DU REPORTING

3.1 Contexte réglementaire

Conformément à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, le Groupe NOVARC met en place la Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF »). Ces nouvelles dispositions conduisent à présenter des informations sur les thématiques répondant aux principaux risques extra-financiers pour le Groupe.

3.2 Processus d'identification des principaux risques extra-financiers

L'identification et la synthèse des risques principaux, au regard des attendus de la DPEF, a été réalisée de manière collaborative, sous la supervision de la Direction juridique, par le Comité de pilotage RSE avec les représentants de différents départements et les responsables en charge des sujets entrant dans le champ de la déclaration de performance extra-financière et notamment des conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Afin de prioriser les risques extra-financiers préalablement identifiés lors de groupes de travail, une matrice d'évaluation a été formalisée pour chaque division (PSAI et ESP), permettant ainsi à l'ensemble des filiales de production et de commercialisation incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2018 d'évaluer les niveaux de risques par probabilité et par gravité de l'impact.

Le Groupe a par ailleurs pris en considération les informations listées au III. de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Certaines thématiques n'ont pas été identifiées comme des risques principaux pertinents au regard des activités du Groupe et des attentes connues de ses parties prenantes, notamment celles relatives à l'alimentation (le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable).

Cette liste de risques a été revue et validée par le Comité de pilotage RSE du Groupe NOVARC.

3.3 Principes de reporting

Ces travaux ont permis d'identifier une liste de 10 principaux risques extra-financiers qui s'inscrivent dans les trois domaines suivants : social, sociétal et environnemental.

Des politiques, des procédures ainsi que le résultat de ces procédures incluant des indicateurs de performance ont été déterminés.

Certains risques ne présentent pas encore de politiques et d'indicateurs de suivi car notre démarche est en cours de mise en place mais ils seront présentés dans le cadre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3.4 Processus de collecte des données

Les indicateurs du reporting social sont directement extraits du bilan social, à l'exception des indicateurs liés à la formation et aux accords collectifs qui ont été collectés dans les entités. Les indicateurs du reporting environnemental ont été collectés dans les entités selon **le Protocole de reporting du Groupe**.

L'objectif de ce protocole est de décrire les principes généraux et l'organisation du reporting, les indicateurs suivis par le Groupe ainsi que la manière de les calculer.

Ce document a pour vocation de servir de guide à tous les acteurs du reporting afin de favoriser la cohérence et la comparabilité des données. Il est disponible sur demande auprès de la Direction juridique pour les lecteurs du rapport annuel. Il peut être amené à évoluer dans le temps en fonction des changements de périmètre, d'indicateurs, des retours d'expérience des sites et des conclusions du vérificateur indépendant. Selon le référentiel Groupe, nous apportons les précisions suivantes :

- Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des évènements climatiques extrêmes correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.
- Le reporting des consommations d'énergie est établi sur la base des factures de fournisseurs ou des relevés de compteurs internes. Si les données réelles ne sont pas disponibles sur une période de 365 jours et si la consommation est linéaire au cours de l'année, une estimation est réalisée au prorata temporis.
- Les consommations d'eau sont susceptibles d'être reportées sur une année glissante.
- Les facteurs d'émission de la base carbone sont utilisés dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
- Taux de fréquence = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt/heures d'exposition aux risques) x 1 000 000
- Taux de gravité = (Nombre de jours d'incapacité temporaire/heures travaillées) x1000
- Taux d'absentéisme = Heures d'absence (maladie, arrêt de travail, maladies professionnelles, absences longues durées) / heures d'activité avant absence

- Dimensions de la diversité = Le Bilan social intègre 3 grandes dimensions de la diversité : égalité professionnelle (genre, âge, handicap). L'ensemble des données a été consolidé par le Directoire.

3.5. Périmètre de reporting

3.5.1 Reporting environnemental

Ont été exclues du reporting environnemental les filiales étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe ainsi que les filiales qui ne font pas partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe.

L'exclusion des filiales étrangères est justifiée du fait de leur entrée très récente dans le Groupe et de l'absence de mise en place cette première année d'un reporting environnemental intégré. Elles seront intégrées dans le reporting environnemental de l'exercice 2019.

L'effectif de ces filiales représente 18,56% de la masse salariale du Groupe et le chiffre d'affaires de ces filiales représente 22,92% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

En conséquence, le reporting environnemental du Groupe concerne 81,44% de la masse salariale du Groupe et 77,08% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe à l'exception des risques concernant la protection des éco-systèmes et de l'économie circulaire. L'analyse de ces risques est limitée aux filiales françaises du Groupe certifiées ISO 14001 qui représentent 47,88% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les indicateurs concernant les risques liés à la protection des éco-systèmes, à l'économie circulaire et à leurs impacts environnementaux sont en cours de construction dans les filiales exclues du périmètre et seront disponibles au titre de l'exercice 2019.

3.5.2 Reporting social et sociétal

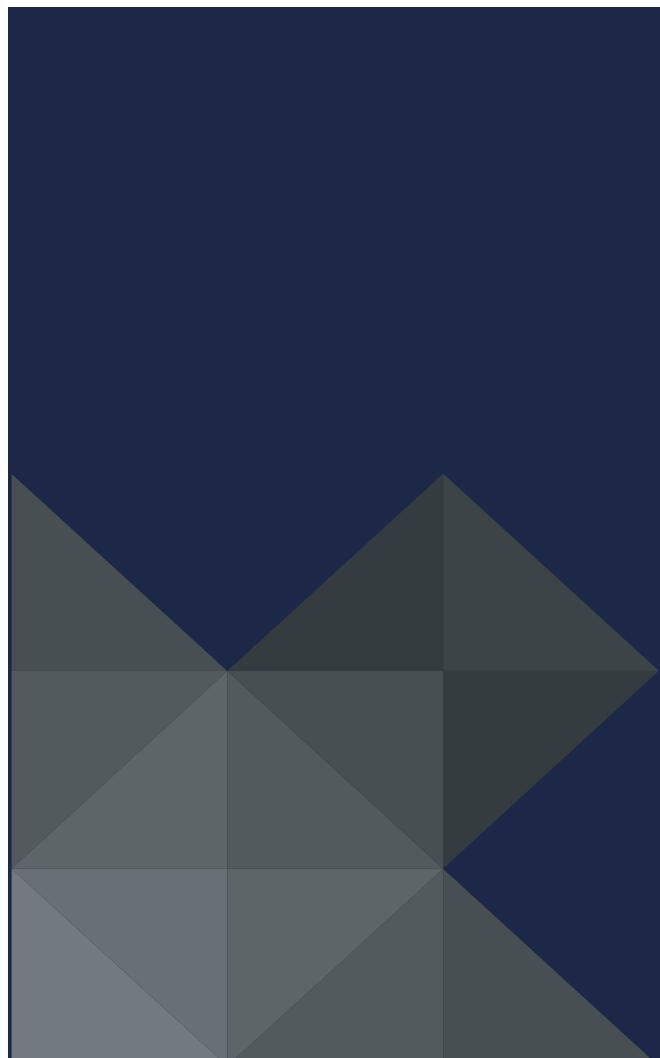
Ont été exclues du reporting social et sociétal, les filiales françaises et étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe mais qui ne figurent pas dans le bilan social du Groupe ainsi que les filiales qui ne font pas partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe.

Le Bilan social du Groupe est établi à partir des données sociales du logiciel SIRH qui n'est pas encore implanté dans les filiales récemment acquises en France par le Groupe ainsi que dans les filiales étrangères du fait de l'absence de corrélation et de comparabilité des données sociales en droit social français et en droit social local. Le Logiciel SIRH sera progressivement déployé dans les filiales françaises qui ont rejoint le Groupe au cours des deux derniers exercices.

Les indicateurs sociaux retenus pour l'établissement de la DPEF seront mis en place dans les filiales étrangères au cours de l'exercice 2019. L'effectif total du Groupe est de 835 collaborateurs.

Les indicateurs sociaux de la DPEF représentent 76,65% de l'effectif du Groupe.

Les indicateurs sociétaux sont en cours de construction et seront disponibles au titre de l'exercice 2019.



4. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS -MESURE DE LA PERFORMANCE

4.1 Les risques environnementaux

4.1.1 Les risques liés au changement climatique

Le changement climatique est susceptible d'exposer les différents sites industriels du Groupe aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendie/Inondations/tempêtes).

Est considéré comme événement climatique extrême tout incident accidentel dont la cause est externe à l'activité de NOVARC, se produisant sur un site industriel mettant en jeu des produits et ou procédés dangereux et ayant des conséquences immédiates graves pour l'environnement, les biens, le personnel et les riverains, tels que les incendies, les inondations et les tempêtes. Les phénomènes climatiques extrêmes auxquels certains sites pourraient être exposés sont principalement les incendies.

- **Politique & Actions :**

En collaboration avec la compagnie d'assurance qui assure les risques en matière de responsabilité environnementale et les risques en matière d'incendie dans le cadre de la police « tous risques sauf » du Groupe, NOVARC a mis en place par site industriel un plan d'actions et de prévention des risques d'incendie et de malveillance (PAP).

Mesure de la performance :

Les coûts à comptabiliser sont relatifs à la mise en état du site afin d'atteindre le niveau de qualité et de production avant l'incident et correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.

Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des évènements climatiques extrêmes s'élèvent à 0 euro en 2018 en l'absence de sinistre.

4.1.2 Maîtrise des consommations d'énergie des impacts des activités du groupe sur le changement climatique

- De par ses valeurs, NOVARC entend maîtriser ses consommations d'énergie dans le cadre de ses process de fabrication (Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection-Plasturgie, Usinage-tournage CN, Transformation polymères, Trempage, Découpe-Cambrage, Soudure robotisée) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact sur le changement climatique.

- **Politique & Actions :**

Depuis 5 ans NOVARC a lourdement investi dans des bâtiments industriels neufs répondant aux dernières normes environnementales.

NOVARC renouvelle régulièrement son parc de machines de production.

Les véhicules professionnels du Groupe font l'objet de contrats de leasing et sont renouvelés au maximum tous les 3 ans.

Mesure de la performance :

- 5 sites en France certifiés ISO 14001 représentant 47,88 % du CA du Groupe.

- 12 filiales françaises sont hébergées dans des usines nouvellement construites répondant aux dernières normes environnementales.

- 3 ans d'âge moyen du parc véhicules en leasing.

Indicateur	Division	2017	2018	Variation N/N-1
Consommation de gaz naturel en kWh	ESP	2 310 955	2 472 657	7,0 %
	PSAI	835 206	1 223 978	46,5 %
	Total	3 146 161	3 696 635	17,50%
Consommation de fuel en litres	ESP	48 343	58 237	20,5 %
	PSAI	-	-	-
	Total	48 343	58 237	20,47%
Consommation électrique en kWh	ESP	3 615 611	3 727 305	3,09%
	PSAI	1 552 754	1 435 623	-7,54%
	Total	5 168 365	5 162 928	-0,1 %

- Scope 1 & 2 : Les émissions directes et indirectes (consommation en gaz, électricité, fioul,) s'élèvent en 2018 à 1091 tonnes équivalent CO2 (contre 971 en 2017).

L'indicateur de consommation de carburant est relevé dans chaque filiale mais les unités de suivi ne sont pas identiques. Une harmonisation sera effectuée au cours de l'exercice 2019 pour intégrer cet indicateur de performance.

4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)

• Politique & Actions

Les matières premières utilisées dans la fabrication de produits du Groupe sont essentiellement l'acier, l'aluminium, les métaux issus des terres rares pour l'électronique, le cuir, le latex, le plastique ainsi que l'eau pour les produits de rénovation.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation ou à des risques d'instabilités politiques engendreraient une augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe. Des actions sont menées en vue de maîtriser l'exposition au risque matière en démultipliant les sources d'approvisionnement.

Des mesures de réduction de la consommation des ressources ont été mises en place.

Par exemple, la réutilisation des chutes d'aluminium en fonderie, l'utilisation de l'eau en circuit fermé pour l'usinage, le recyclage des produits plastique et des chutes de matières premières, le développement de produits de nettoyage sans eau.

Mesure de la performance :

Consommation en eau	2017	2018	Variation
ESP	17 994	21 326	18,5%
PSAI	4 715	7 216	53,04%
Total	22 709	28 542	25,69%

La forte augmentation de la consommation d'eau en 2018 dans la division PSAI s'explique par une fuite d'eau accidentelle importante intervenue au cours de l'exercice sur l'un des sites de la division.

Des indicateurs concernant l'évaluation de la performance de l'utilisation des matières premières seront mis en place au cours de l'exercice 2019.

4.1.4 Protection des éco-systèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués

De par ses valeurs le Groupe NOVARC, entend respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement.

• Politique & Actions

Les différentes activités industrielles de production des produits du Groupe sont susceptibles de polluer les sols et l'eau par le rejet accidentel dans le sol ou dans les nappes phréatiques des huiles de production ou des produits dangereux stockés. Les filiales industrielles et les filiales certifiées ISO 14001 ont mis en place des mesures de prévention visant à éviter ces risques de pollution.

4 sites industriels du Groupe NOVARC sont classés suivant la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Des contrats d'enlèvement des déchets de matières premières et des huiles de production sont conclus avec des prestataires externes sur tous les sites industriels

Les produits dangereux sont stockés sur des bacs de rétention pour éviter la pollution accidentelle des sols ou de l'eau.

Lors des opérations d'acquisitions de filiales, NOVARC conduit systématiquement un audit environnemental de la cible concernant les rejets dans l'eau et dans les sols.

Mesure de la performance :

5 sites certifiés ISO 14001 en France qui représentent 47,88% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

0 Mise en demeure sur les sites classés ICPE du groupe NOVARC en France.

0 Accident ayant nécessité une déclaration d'accident pour laquelle la responsabilité de NOVARC est engagé en matière de pollution.

Des indicateurs de performance concernant la quantité de déchets valorisés figureront dans la déclaration de performance extra-financière 2019.

4.2 Les risques sociaux

4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs :

la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux

• Politique & Actions

L'enjeu de NOVARC est de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs qui nécessite une vigilance de tous les instants.

NOVARC met à disposition de ses collaborateurs des moyens techniques pour travailler en sécurité grâce aux machines, matériels et équipements qui font l'objet de contrôles périodiques obligatoires ainsi que les EPI requis.

19 responsables QHS dans le Groupe sont en charge d'évaluer les risques professionnels liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles ainsi qu'aux risques psycho-sociaux et de mettre en application les mesures de prévention figurant dans les documents uniques des différents sites.

Des actions de prévention par le biais de formation sont régulièrement mises en place sur les différents sites.

Les nouveaux embauchés bénéficient d'une sensibilisation aux règles de sécurité lors de leur prise de fonction dans le cadre de leur parcours d'intégration.

Sur les 2 sites les plus concernés par les accidents du travail, une cotation par service a été mise en place pour mesurer les accidents du travail et les maladies professionnelles. Des points hebdomadaires sont effectués par les Directeurs de site et responsables QHS avec leurs équipes.

Un audit sur les risques psycho-sociaux a été réalisé dans l'une des filiales la plus impactée, par un organisme extérieur.

Mesure de la performance :

En 2018, 23 accidents du travail avec arrêt et 5 accidents de trajet ont eu lieu : ils concernent 9 sites. Le taux de fréquence est de 20.51 (15,13 en 2017), le taux de gravité est de 0,84 (0,97 en 2017).

Deux sites représentent 50% des accidents du travail.

Les actions correctives suivantes ont été mises en place sur ces 2 sites : ces chantiers sont devenus prioritaires pour l'exercice 2019 :

- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CHSCT après l'AT ;
- Revue des AT lors de chaque réunion CHSCT ;
- Revue du document unique 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques.

4.2.2 Risques sociaux liés à l'absentéisme

• Politique & Actions

Comme toutes les entreprises du secteur privé, NOVARC est impacté par le taux d'absentéisme, facteur de baisse de la productivité et de la valeur ajoutée et l'un des enjeux forts du Groupe est de le réduire.

En France, l'absentéisme est en légère hausse dans le secteur privé d'après la nouvelle édition du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale, publiée le 6 septembre 2018. Ce taux est passé de 4,59 % en 2016 à 4,72 % en 2017, soit une augmentation de 2,83%.

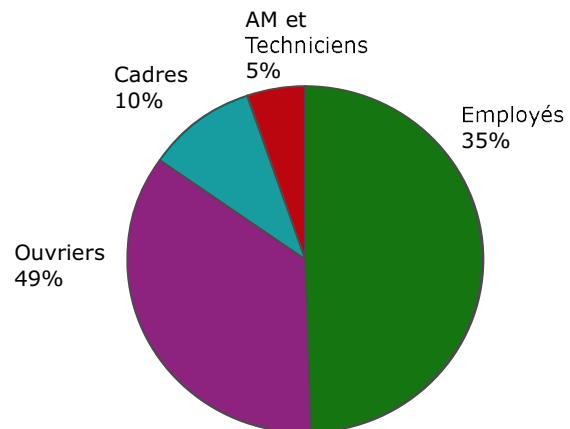
Mesure de la performance :

Le taux d'absentéisme groupe est de 5,11% au 31/12/2018 contre 4,85% au 31/12/2017.

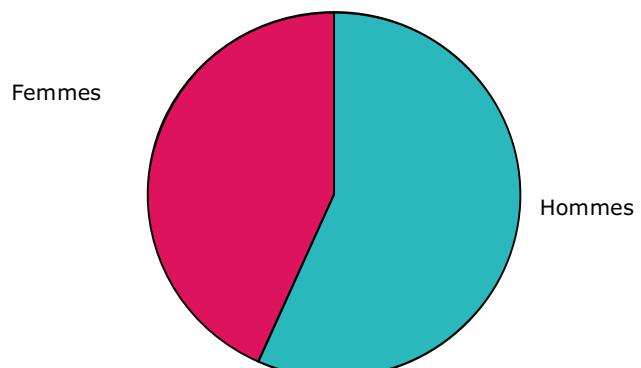
9 filiales sur 24 sont au-dessus du taux d'absentéisme moyen du Groupe et du taux moyen du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale. Certains sites ont des taux élevés qui s'expliquent par des absences de longue durée.

La répartition des absences se décompose comme suit :

Répartition des ABS par statut



Répartition des ABS par sexe



	Homme	Femme	TOTAL	REPARTITION
Moins de 1 an	317	108	425	4,14%
Entre 1 à 4	1397	1882	3279	31,92%
Entre 5 à 9	1395	1053	2448	23,83%
Entre 10 à 14	488	441	929	9,04%
Entre 15 à 19	1064	312	1376	13,40%
Entre 20 à 24	606	242	848	8,26%
Entre 25 à 29	84	181	265	2,58%
Entre 30 à 34	392	94	486	4,73%
Entre 35 à 39	84	117	201	1,96%
Plus de 39	14	0	14	0,14%
TOTAL	5841	4430	10271	100,00%

Des plans d'actions ont été mis en place dans les 9 filiales concernées avec pour objectif en 2019 de ramener le taux d'absentéisme au niveau de la moyenne nationale :

- Sensibilisation et formation du personnel aux gestes et postures pour lutter contre les TMS et à la gestion du stress par des organismes externes avec l'appui de la médecine du travail ;
- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CHSCT après l'AT ; Revue des AT lors de chaque réunion CHSCT ;
- Revue du document unique 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques ;
- Création d'événements sociaux divers pour renforcer la cohésion d'équipes ;
- Former les managers de proximité à la gestion des conflits ;
- Mise en place d'un entretien systématique à chaque retour d'absentéisme.

4.2.3 Risques sociaux liés à la gestion des compétences :

• Les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents

• Politique & Actions

L'un des enjeux capitaux de notre Groupe est de recruter des talents hommes et femmes en adéquation avec sa forte croissance et de maîtriser leur attraction et leur rétention.

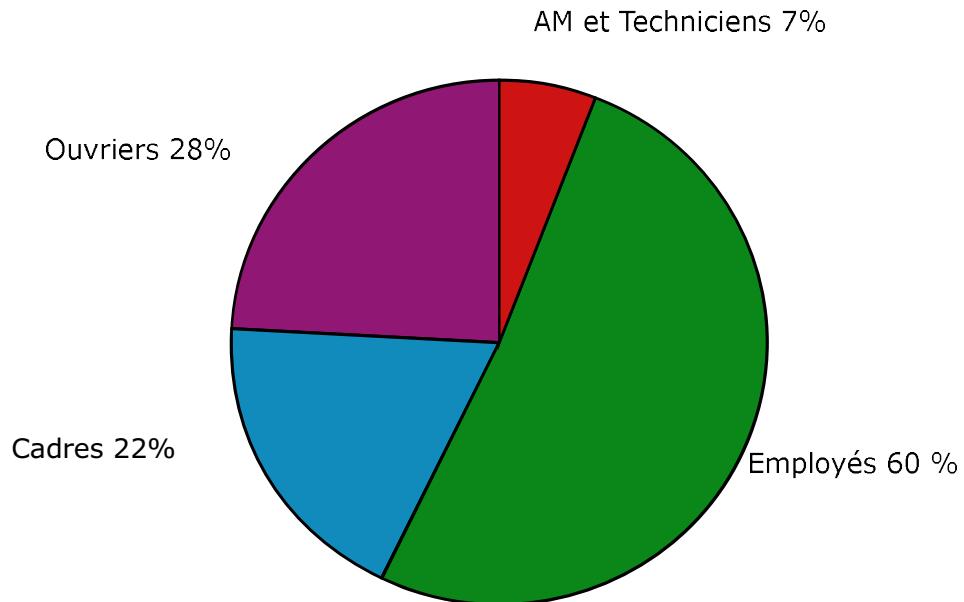
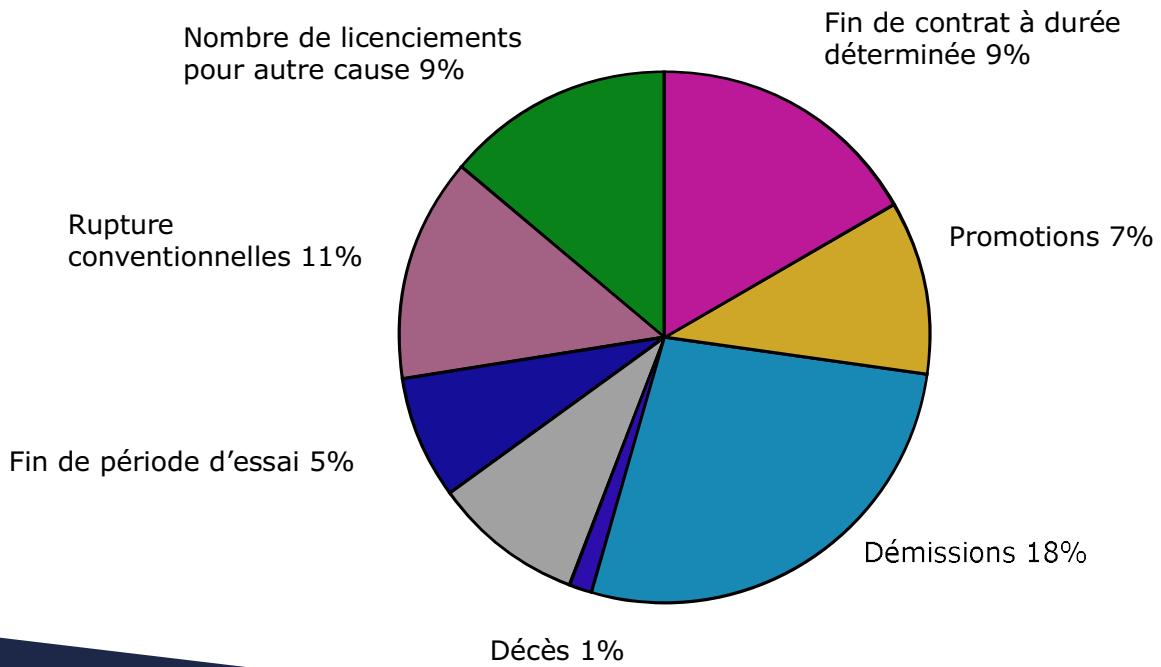
Le Groupe a recruté en 2017 une Responsable du recrutement afin d'accompagner les filiales dans leurs embauches et mettre en place un processus de recrutement performant.

Une Responsable Gestion des carrières accompagne les collaborateurs du Groupe pour favoriser leur mobilité interne.

Pour attirer les talents, notre Groupe met en œuvre une politique de rémunération incitative. En matière de dialogue social, la Direction de NOVARC a pris l'engagement fort de la redistribution d'une partie des résultats obtenus au travers de la conclusion d'accords d'intéressement par toutes les filiales du Groupe.

Mesures de la performance :

Effectif du Périmètre au 31/12/2018 :

Répartition des embauches**Répartition des départs**

Au 31/12/2018, le groupe compte 640 salariés en France contre 594 salariés au 31/12/2017, soit une hausse de 46, dont 11 dans la filiale nouvellement intégrée dans le Groupe.

En 2018 le nombre d'embauches en CDI est de 95 dont 11 liées à l'intégration de la nouvelle filiale contre 85 en 2017.

A noter que la répartition des embauches est de 50% dans la division ESP et 50% dans la division PSAI.

59 départs (hors mutations) ont eu lieu en 2018 contre 76 en 2017 soit un taux de 9,93% en 2018 contre 12,79%.

La Responsable du recrutement a collaboré au recrutement direct de 12 cadres.

100% des collaborateurs des filiales françaises qui font partie du Périmètre bénéficient des dispositions d'un accord d'intéressement conclu avec leur entreprise.

Des indicateurs de performance en matière de recrutement pourront être précisés à compter de l'exercice 2019.

- **Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers.**

- **Politique & Actions**

Le Groupe s'est fortement internationalisé au cours de ces dernières années : les collaborateurs à l'étranger représentent 19% de l'effectif total.

L'objectif de NOVARC est de favoriser la communication ainsi que la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe.

Pour ce faire, NOVARC, au travers de son Ecole de formation interne ESP ACADEMY a mis en place des formations en anglais.

En 2018, la Direction RH a créé le poste de Responsable de formation et a promu l'une de ses collaboratrices à cette fonction avec pour objectif de rationaliser et d'optimiser la politique de formation du Groupe à partir de 2019.

Au cours de l'année 2018, la Responsable de formation a effectué des visites sur tous les sites pour former et faire adhérer les Directeurs généraux des filiales à la politique formation groupe. Une analyse stratégique par site a commencé au cours de l'exercice 2018 et sera finalisée en 2019. L'objectif est de traduire les orientations stratégiques de la formation en fonction de la pyramide des âges, de l'ancienneté des collaborateurs, de l'évolution des postes et des métiers, des effectifs et des difficultés de recrutement sur des métiers en tension. (Régleur/Opérateur sur centres et tours CN, soudeur, fondeur, plasturgie, commerciaux etc...).

Les résultats seront intégrés dans la déclaration de performance extra-financière de l'exercice 2019 et 2020.

Ces métiers en tension sont liés aux bassins d'emploi dans lesquels sont situées certaines filiales.

Une politique de formation sur site d'apprentis ou de jeunes intérimaires a été mise en place par les filiales concernées.

Des formations à certains métiers seront dispensées par notre école de formation interne à partir de 2020.

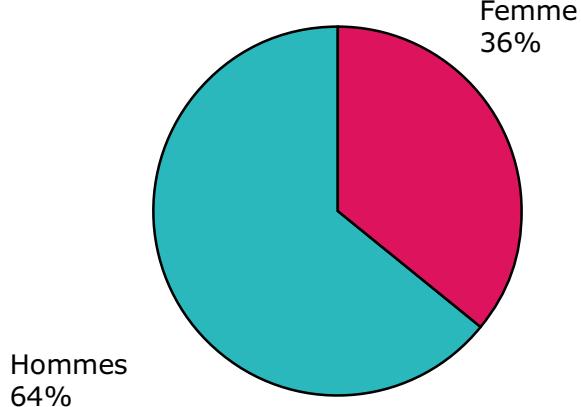
En matière de lutte contre les discriminations et de promotion des diversités, notre Groupe tend à réduire les disparités de répartition entre les hommes et les femmes suivant les catégories socio-professionnelles.

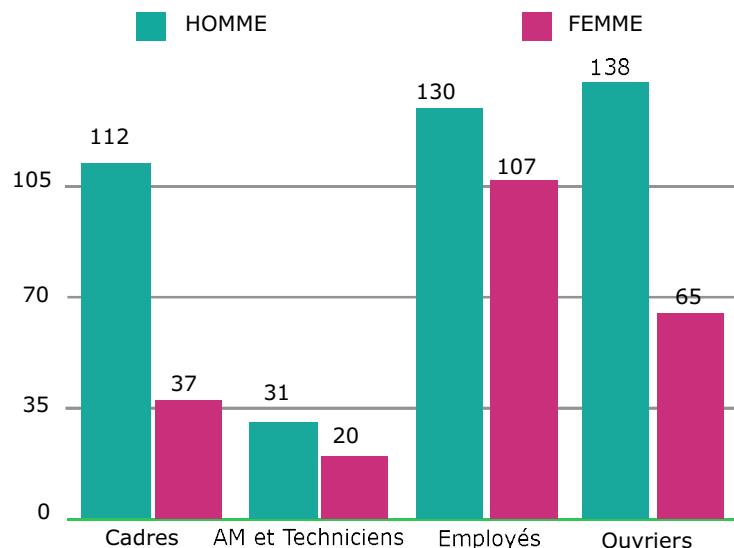
En matière de mesures prises en faveur des personnes handicapées, notre Groupe a pris des mesures pour leur embauche, le recours aux services de sociétés employant des personnes handicapées (CAT ou ESAT, ou le versement de contributions à l'AGEFIPH.

Mesure de la performance :

- Nombre de collaborateurs formés en anglais : 19
- Nombre de collaborateurs inscrits aux formations en anglais pour 2019 : 80
- 45% des salariés ont participé à une formation au cours de l'exercice 2018 contre 49% en 2017.
- Les mesures résultant de l'analyse stratégique de la politique de formation seront mises en place au cours de l'exercice 2019.

- Répartition Hommes/Femmes :





La proportion entre les hommes et les femmes est identique à celle de 2017 (36%-64%).
 Le rééquilibrage entre les hommes et les femmes s'avère difficile sur certains postes de cadres et d'ouvriers du fait de la technicité des métiers des différents sites.
 La répartition entre les hommes et les femmes cadres en 2017 était de 110 contre 32 et de 129 contre 65 entre les hommes et les femmes ouvriers.
 -Salariés en situation de handicap :

Effectif moyen de l'année	626,26
Nombre de travailleurs handicapés	19,25
Part de travailleurs H. sur l'effectif	3,07%

Le nombre de salariés handicapés est identique à celui de 2017. Du fait que l'effectif du Périmètre est passé de 594 à 640 collaborateurs entre 2017 et 2018, le taux d'embauche de salariés handicapés est passé de 3.44% à 3.07%.
 Un indicateur plus précis de performance tenant compte de l'effectif de chaque filiale supérieur ou inférieur à 20 salariés ainsi que de la sous-traitance réalisée auprès d'organismes employant des personnes handicapées sera mis en place en 2019.

4.3 Les risques sociétaux

4.3.1 Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits

• Politique & Actions

NOVARC conçoit et commercialise des produits de sécurité électrique et des produits chimiques qui doivent être conformes à de nombreuses normes.

La réputation du Groupe NOVARC est fondée sur la qualité et la conformité de ses produits. La réglementation étant en perpétuelle évolution, NOVARC a recruté un Responsable de la veille réglementaire au sein de la division ESP, qui suit l'évolution des normes de la division en vue d'anticiper l'adaptation des produits afin de garantir aux utilisateurs des produits conformes. Avant la phase de commercialisation, les produits du Groupe NOVARC sont soumis à des tests de conformité dans ses propres laboratoires. Au sein de la division PSAI, chaque Responsable QHS est en charge de la veille réglementaire concernant la réglementation sur les produits chimiques et le règlement REACH. Chaque produit chimique doit faire l'objet de la rédaction d'une fiche de données de sécurité accessible aux utilisateurs.

13 filiales du Groupe en France représentant 78.33% du CA total du Groupe ont mis en place un système d'amélioration continue et sont certifiées ISO 9001-2015.

Dans ce cadre, Les 19 Responsables QHS de ces filiales sont également en charge du contrôle qualité et de la conformité des produits du Groupe.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place un indicateur de performance des produits non conformes, pour certaines en volume et pour d'autres en pourcentage.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateur de non conformité au cours de l'exercice 2018. En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de non-conformité du Groupe ne peut pas être établie pour l'exercice 2018. Il sera communiqué au titre de l'exercice 2019 après l'harmonisation des données.

• Politique & Actions

Au-delà de la commercialisation d'un produit, le Groupe NOVARC entend accompagner ses clients et assurer un service après-vente de qualité. La division ESP a mis en place un Service Contrôle et Maintenance (SCEM concernant 8 familles de produits, accessible depuis son site internet, ainsi qu'une offre de contrôle périodique des matériels de sécurité in situ afin de permettre à ses clients de maintenir son parc de matériels de sécurité en parfait état de fonctionnement et de conformité.

Les 13 filiales du Groupe en France, représentant 78.33% du CA total du Groupe certifiées ISO 9001-2015, ont mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

Les 19 Responsables QHS du Groupe sont également en charge du suivi de l'indicateur de la satisfaction client et ont mis en place des enquêtes de satisfaction clients.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place des enquêtes de satisfaction clients mais leur dépouillement n'est pas finalisé à la date de l'établissement de la DPEF.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateur de satisfaction clients au cours de l'exercice 2018. En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de la satisfaction clients ne peut pas être établie pour l'exercice 2018.

Il sera communiqué au titre de l'exercice 2019.

4.3.2 Services et relations clients

• Politique & Actions

Au-delà de la commercialisation d'un produit, le Groupe NOVARC entend accompagner ses clients et assurer un service après-vente de qualité.

La division ESP a mis en place un Service Contrôle et Maintenance (SCEM) concernant 8 familles de produits, accessible depuis son site internet, ainsi qu'une offre de contrôle périodique des matériels de sécurité in situ afin de permettre à ses clients de maintenir son parc de matériels de sécurité en parfait état de fonctionnement et de conformité.

Les 13 filiales du Groupe en France, représentant 78.33% du CA total du Groupe certifiées ISO 9001-2015, ont mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

Les 19 Responsables QHS du Groupe sont également en charge du suivi de l'indicateur de la satisfaction client et ont mis en place des enquêtes de satisfaction clients.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place des enquêtes de satisfaction clients mais leur dépouillement n'est pas finalisé à la date de l'établissement de la DPEF.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateur de satisfaction clients au cours de l'exercice 2018. En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de la satisfaction clients ne peut pas être établie pour l'exercice 2018.

Il sera communiqué au titre de l'exercice 2019.

ANNEXE: Rapport OTI



KPMG S.A.
Siège social
 Tour EQHO
 2 Avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris la Défense Cedex
 France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
 Site internet : www.kpmg.fr

NOVARC S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

NOVARC S.A.

815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne
Ce rapport contient 5 pages



KPMG S.A.
Siège social
 Tour EQHO
 2 Avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris la Défense Cedex
 France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
 Site Internet : www.kpmg.fr

NOVARC S.A.

Siège social : 815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (OTI), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de Commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr

NOVARC S.A.

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,**sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion*

29 mai 2019



- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs² que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 17% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁴ ;

² Effectif au 31/12 et répartition par genre, Nombre d'embauches CDI, Nombre de départs, Part des salariés ayant participé à une formation au cours de l'exercice 2018, Taux d'absentéisme, Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents du travail ; Consommation d'eau ; Consommations d'énergie (électricité, gaz naturel, fioul) ; Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie (scopes 1 et 2).

³ NOVARC SA, REGELTEX SAS, SODIMAC SAS, SFE SAS, SFEI SAS, MTS SAS, GETRAC SAS.

⁴ Emploi des personnes en situation de handicap, Démarche de certifications qualité et environnement, Service Contrôle et Maintenance de la qualité des produits.

NOVARC S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

29 mai 2019



- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre janvier et mai 2019 sur une durée totale d'intervention d'environ deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Le processus d'identification des indicateurs de performance et de présentation des politiques a été initié en 2018 et sera poursuivi lors des exercices prochains.

Paris-La Défense, le 29 mai 2019

KPMG S.A.

Fanny Houlliot
Associée
Sustainability Services

Fabien Damiron
Associé



GROUPE NOVARC

815 C, chemin du Razas
ZI Les plaines
26780 Malataverne

Tel : 00 33 (4) 75 90 58 00
Fax : 00 33 (4) 75 90 58 09